



S.P.S. - C.E.A.

Seysses, le 22 janvier 2026

Monsieur NICOLAS Christy
Secrétaire Général National du Syndicat
Pénitentiaire des surveillants – C.E.A.
Tel : 06-95-06-48-50
sps.christy.nicolas@gmail.com

À

Monsieur le Ministre de la Justice,
Garde des Sceaux,
13, place Vendôme
75042 PARIS Cedex 01

Objet : Travail en îlotage équipé d'un PIE et d'une bombe incapacitante

Monsieur le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux,

Le SPS-CEA souhaite saluer la décision que vous avez prise d'avoir donné instruction pour que les personnels de surveillance puissent se voir dotés de bombes incapacitantes.

Cette mesure répond à une revendication portée par notre organisation syndicale et constitue un signal important adressé aux agents, dans un contexte marqué par des agressions d'une extrême gravité. Elle traduit une prise en compte concrète des réalités du terrain et des risques encourus quotidiennement par les personnels.

Dans la continuité de cette décision, le SPS-CEA souhaite attirer votre attention sur une réflexion complémentaire. Afin de garantir la sécurité des personnels, des intervenants, des lieux, des personnes détenues, notre métier aujourd'hui devenu très dangereux, doit impérativement évoluer et être repensé. Il devient primordial et urgent que celui-ci tend vers des méthodes et des moyens de Police (Pénitentiaires). Le travail en îlotage sur les coursives d'un quartier d'hébergement s'impose à nous face à la démultiplication et à la violence des agressions de plus en plus graves. De ce fait, il serait cohérent que chaque équipe puisse disposer de moyens d'intervention adaptés, lui permettant d'agir ensemble, de manière coordonnée et sécurisée.

C'est dans cet esprit que nous estimons que le PIE (Pistolet à Impulsion Electrique) doit pouvoir être intégré à cette logique, non pas dans une généralisation individuelle, mais dans une dotation pensée à l'échelle de l'équipe. Ainsi l'équipe serait munie d'un trinôme dont un agent référent formé et équipé d'un PIE. Une telle approche renforcerait la sécurité des agents, favoriserait le développement de l'îlotage et s'inscrirait dans une organisation comparable à celle des forces de sécurité intérieure lors de leurs missions.

Le SPS-CEA souhaite que la dynamique engagée avec la généralisation des bombes incapacitantes puisse se poursuivre, dans un dialogue constructif, au service de la sécurité des personnels et du bon fonctionnement du service public pénitentiaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération.

Christy NICOLAS
Secrétaire Général National